

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 11-12

Artikel: Banque villageoise contre usuriers
Autor: Ribaux, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au Bangladesh, les petits crédits sont une affaire de survie

Banque villageoise contre usuriers

Plus de la moitié des 100 millions d'habitants du Bangladesh doivent se contenter d'un revenu annuel de moins de 200 francs. Ils sont considérés comme totalement pauvres et sans défense, victimes d'un système de baux à ferme et de crédits, privant un nombre croissant de personnes du minimum vital. Ce système de dépendance a au moins un effet positif: il augmente la volonté de survie et stimule l'esprit inventif des pauvres. C'est sur cette base que la CRS construit son aide.

Claude Ribaux

Au Bangladesh, un ménage de six personnes a besoin de 0,8 hectare pour se nourrir toute l'année. Des facteurs tels que la qualité du sol, la quantité d'eau à disposition, la disponibilité de bêtes de trait, etc., jouent en outre un rôle important. En 1978, 75% des familles ne disposaient pas de ce minimum vital, tandis que 50% étaient totalement démunies de terres. N'avoir aucune terre ou en avoir trop peu, une situation lourde de conséquences, qui peut se résumer en trois termes:

Absence de continuité: une famille réduite à un tel sort ne trouve personne avec qui elle puisse collaborer: amis, parents et voisins prennent leurs distances. Ces circonstances étant, elle luttera pour sa survie au jour le jour, même si les objectifs à court terme risquent de compromettre l'avenir à long terme. En effet, pour surmonter les difficultés jusqu'à la prochaine récolte, une famille hypothéquera par exemple une partie de ses terres, tout en sachant qu'elle ne pourra probablement pas rembourser ses dettes et qu'elle perdra le bien engagé.

Dépendance: pour survivre, une famille a besoin d'une multitude de ressources, telles des terres, des étangs piscicoles et des animaux domestiques, mais aussi d'une certaine influence sur le plan politique et de nombreuses relations. Malheureusement, ces «biens» sont trop rares pour satisfaire la demande. Il y a d'un côté les familles puissantes, celles qui possèdent beaucoup de terres et dont les proches occupent tous les postes clés dans la région. Et puis il y a les autres, les sans-

terres et les petits paysans, privés de toutes ces possessions et relations vitales. Pour survivre, ils doivent se plier aux conditions des premiers et les servir sans mot dire.

Discrimination: quoi que fasse l'Etat, qu'il mette à disposition des écoles, des crédits agricoles, des hôpitaux ou des services sociaux, ce ne sont pas les plus pauvres qui en profitent. Ainsi, il se trouve précisément que les plus démunis ne sont pas membres des coopératives agricoles qui ont pour tâche de distribuer des engrais de bonne qualité aux petits paysans; 80% de ces produits sont en conséquence donnés aux agriculteurs les plus riches. Si un journalier sans terres vient à tomber gravement malade, il y a de fortes chances pour qu'il meure, le médecin refusant de se déplacer pour lui. En outre, l'aide destinée aux pauvres du Bangladesh, bien que partie d'une bonne intention, n'a souvent pas atteint les personnes réellement défavorisées, car les projets n'étaient pas uniquement conçus pour elles. Le fait que les riches agriculteurs appartiennent à la même coopérative d'irrigation que les petits paysans aboutissait au résultat suivant: le plus influent d'entre eux irriguait abondamment ses champs, tandis que les terres du pauvre restaient éternellement sèches.

Comment se retrouve-t-on sans rien?

Cet ouvrier agricole décharné, qui durant une vingtaine de semaines par année travaille pour un salaire journalier de 1 fr. 50, cultivait encore, il y a quelques années ou une génération, ses propres

champs, une activité qui lui rapportait tout juste de quoi vivre. Comment se fait-il qu'aujourd'hui il se retrouve sans rien?

Des millions de personnes sans terres aujourd'hui sont les victimes du régime des baux d'hier. Au Bangladesh, est considéré comme preneur

propres services en devenant journaliers. Leur récolte est ainsi plus importante et ils touchent un salaire. Ces quelques rares malins réussissent peut-être à mener une vie plus ou moins convenable. Tous les autres petits paysans sont plongés dans l'abîme par le système des baux à ferme.

La joie de voir ce melon arrivé à pleine maturité. Pour monter un commerce de fruits, de légumes ou autres, les pauvres les plus inventifs n'hésitent pas à emprunter de l'argent plusieurs fois par année.



de bail un paysan qui travaille un lopin de terre en observant certaines conditions contractuelles ou encore celui qui, outre son propre terrain, cultive une petite parcelle qu'il a prise en bail. Normalement, il ne lui reste que la moitié de la récolte, puisqu'il doit donner 50% du produit au propriétaire terrien. Or, c'est le preneur de bail qui prend tous les risques: il achète la semence et, en cas d'inondation, il ne perd pas seulement sa récolte mais s'endette, car il aura dû avoir recours au crédit pour faire les investissements nécessaires. Par peur de trop emprunter, il renonce aux engrais ou à une bonne charrue. Les conséquences de cette parcimonie sont inévitables: des récoltes faibles.

Les petits paysans rusés donnent leur minuscule lopin de terre en bail à un agriculteur fortuné et monnaient leurs

Des crédits à des taux exorbitants

Le schéma est exactement le même: l'argent ne suffit plus, la famille hypothèque ses dernières terres pour joindre les deux bouts. Les sommes ainsi empruntées ne peuvent jamais être remboursées et après quelques années le terrain appartient au créancier. La famille se trouve réduite au statut des journaliers. Et celui qui viendrait à penser que ceux qui n'ont rien ne peuvent plus rien perdre se trompe. Au Bangladesh, le système des crédits est ainsi fait que des bénéficiaires sont réalisés même sur le dos des plus démunis. C'est ce qui ressort d'entretiens avec des journaliers qui ont expliqué comment les choses se passent dans leurs villages.

La demande en ouvriers agricoles est sujette à de considérables fluctuations sai-

sonnières. Durant six mois de l'année, il n'y a pas de travail. Dans l'intervalle, les journaliers ont besoin de moyens pour survivre. Comment se fait-il qu'un tel ouvrier, qui ne peut offrir aucune sécurité matérielle, obtienne un petit crédit? «La seule chose qui nous reste est notre parole d'honneur», répondent les sans-terres. Pour décrocher une avance, ils s'adressent d'abord à des parents proches un peu mieux lotis qu'eux, à des amis ou à des voisins qui ont réussi à mettre quelques sous de côté. Si cette démarche est infructueuse, ils se tournent vers des connaissances lointaines mais un peu plus riches. Il s'agit souvent du chef d'un parti politique villageois auquel ils adhèrent en contrepartie. Autre source de crédit: les vieilles femmes appartenant à des familles riches et qui prêtent leur argent «de cuisine à cuisine». L'octroi d'un crédit dépend toujours de relations personnelles. Pour bénéficier d'un prêt, le pauvre doit adopter l'attitude adéquate, il doit se montrer soumis et obéissant.

Les taux d'intérêt sont souvent démentés. Le prix de l'argent augmentera plus le lien de parenté entre le débiteur et le créancier est lâche, plus la distance géographique qui sépare les deux parties est grande, plus le besoin de fonds est urgent, plus le nombre de villageois en mesure de prêter de l'argent est faible et plus le crédit rendra le débiteur dépendant économiquement. Ces taux peuvent varier de 0% pour les proches parents à 300%.

Peur de la raillerie et des coups, peur des banques

Le remboursement des prêts se fait généralement par mensualités ou encore lorsque l'affaire ayant fait l'objet de l'emprunt est conclue. Souvent, le délai échoit peu après les moissons, période à laquelle le prix des produits est bas et les bénéficiaires des pauvres faibles. Celui qui ne peut honorer sa dette se voit contraint de vider sa maison et de se défaire de son mobilier. Les sans-terres vivent dans la crainte perpétuelle de ne pas pouvoir rembourser leurs créances. En pareil cas, ils sont ridiculisés devant le tribunal villageois ou passés à ta-

bac par les gorilles du prêteur. Le débiteur insolvable perd sa crédibilité devant les créanciers, sa parole n'a plus aucune valeur et il ne pourra jamais plus obtenir un prêt. C'est pourquoi le taux de recouvrement atteint presque 100% parmi les pauvres sans terres.

Il est évident que des crédits à des conditions plus avantageuses seraient les bienvenus pour les plus défavorisés. La solution la plus simple serait de passer par les banques. Toutefois, les banques, même celles qui sont spécialisées dans les crédits agricoles, sont hors de la portée des journaliers. Que pourraient-ils bien offrir comme garantie? De plus, un emprunt auprès d'une banque suppose la maîtrise de l'écriture, un privilège qui, dans un pays où le taux d'analphabétisme atteint 80%, n'est certes pas donné aux sans-terres. Que faire si le crédit est requis immédiatement et que la banque est fermée? Par ailleurs, les banques leur inspirent une certaine crainte, car, à leurs yeux, une banque est une chose anonyme, une institution qui ne trouve pas sa place dans leur monde où tout repose sur les contacts de personne à personne.

De l'argent pour le commerce et l'artisanat

L'utilisation de ces crédits est extrêmement variée. Dans les cas de grande urgence, par exemple à la suite d'une catastrophe naturelle ou lorsqu'un des membres de la famille exerçant une activité lucrative tombe gravement malade, les pauvres prennent un crédit pour couvrir leurs besoins les plus pressants (généralement 2 à 10 francs suisses). Un prêt (10 fr.) servira aussi à financer une affaire prometteuse, les conditions du marché faisant parfois qu'un bien acheté à bon prix dans un village peut être revendu avec un bénéfice dans la localité voisine. Pour monter un commerce de fruits, légumes, etc., certains pauvres à l'esprit d'initiative n'hésitent pas à emprunter de l'argent plusieurs fois par année (10 à 100 fr.). Une autre manière d'améliorer ses chances de survie consiste à utiliser les fonds prêtés (20 fr. environ) pour élever moutons, chèvres, canards ou poules.

Les plus futés achètent un attelage de bœufs et une charre (200 fr.) et vendent ensuite leurs services aux propriétaires terriens influents. Ceux qui maîtrisent un métier artisanal obtiennent facilement un prêt (jusqu'à 300 fr.) pour ouvrir une menuiserie, une poterie ou une forge.

Il existe également des crédits collectifs: deux ou trois personnes empruntent conjointement de l'argent, qu'elles investissent dans une affaire commerciale. Le créancier reçoit la moitié des bénéfices en intérêts. Cette répartition du profit à raison de 50% entre créancier et débiteur peut être étendue à toutes les activités lucratives. Un débiteur pourrait ainsi planter quel-

ques de travailler d'arrache-pied.

- L'entraide est très répandue; tant que la situation économique le permet, les pauvres se soutiennent bon an mal an.
- En renversant le rapport bailleur/preneur de bail, une famille pauvre peut à nouveau devenir propriétaire terrien.
- Les pauvres parviennent à se procurer de l'argent pour survivre sans passer par les banques, mais en recourant aux sources officielles.

La CRS soutient les banques villageoises

Dans les régions où la CRS, conjointement avec le Croissant-Rouge du Bangladesh,



Pour exercer une activité artisanale, par exemple pour construire des barques, il est particulièrement facile de trouver des créanciers. Les artisans ont la réputation d'être dignes de confiance. (Photos: Claude Ribaux)

ques bananiers sur les terres de son créancier. Tant que l'affaire est productive, le propriétaire foncier et le preneur de bail se partagent la récolte.

Le génie des pauvres

Bien que le système des baux et du crédit contribue en grande partie à l'appauvrissement d'importantes couches de la population, il stimule également la créativité des pauvres, ce qui ressort des constatations ci-dessous.

- Les plus pauvres sont dignes de confiance et, contrairement aux plus riches, ils tiennent leurs promesses.
- Les sans-terres sont capa-

bles de travailler d'arrache-pied.

- L'entraide est très répandue; tant que la situation économique le permet, les pauvres se soutiennent bon an mal an.
- En renversant le rapport bailleur/preneur de bail, une famille pauvre peut à nouveau devenir propriétaire terrien.
- Les pauvres parviennent à se procurer de l'argent pour survivre sans passer par les banques, mais en recourant aux sources officielles.
- Les taux d'intérêt et les conditions de remboursement ne doivent pas conduire à l'endettement et à l'appauvrissement.
- L'octroi des crédits doit être lié à une assurance sociale et une assurance contre les risques.
- Les emprunteurs, en leur qualité de petit groupe, décident eux-mêmes de l'octroi du crédit, en fonction de leurs propres besoins.

former des groupes de quatre à cinq personnes, hommes et femmes séparés. Seuls les villageois les plus pauvres sont pris en considération: les sans-terres et les petits paysans propriétaires de moins de 10 ares.

Chaque groupe élit un ou une chef et les deux personnes les plus défavorisées du groupe obtiennent un premier crédit pouvant aller jusqu'à 100 francs. Le bénéficiaire décide lui-même de l'usage qu'il fera de l'argent. La banque ne s'en mêle pas. Il faudra attendre que les deux premiers débiteurs commencent à rembourser leur dette pour que les autres membres du groupe puissent à leur tour décrocher un crédit quatre à six semaines plus tard. A compter du jour où le groupe est créé, chaque membre du groupe doit verser hebdomadairement l'équivalent de 5 centimes dans un fonds commun. En outre, 5% de chaque crédit sont prélevés pour être transférés dans les fonds. Ainsi, le groupe constitue peu à peu son propre capital, qu'il pourra utiliser pour octroyer des prêts à ses membres.

Ce système est plus qu'une garantie matérielle, car au sein de ces groupes chacun se porte garant de l'autre. Chacun veille à ce que l'autre rembourse ses dettes dans les délais, sinon il serait lui-même privé de crédit. En pratiquant un taux d'intérêt de 13%, la «grameen bank» couvre ses propres frais sans surcharger les pauvres. D'ailleurs, dans les villages où se sont installés de telles banques, nombre d'usuriers ont été mis hors circuit.

L'exemple de la «grameen bank» montre que pour réellement atteindre les plus pauvres, il faut d'abord investir dans l'homme. Les besoins en argent sont relativement modestes, mais la motivation doit être forte et l'organisation sans faille. La «grameen bank» renforce la confiance des démunis en eux-mêmes, en ce qui leur est resté, leur savoir, leur imagination et leur courage. Pour soutenir efficacement ce travail, la CRS a, elle aussi, besoin de courage, du courage afin de désigner des personnes qu'elle veut aider et de résister à la pression de toutes les autres qui voudraient tirer profit de la situation. □

Au-delà de la catastrophe, l'aide humanitaire doit continuer

(Suite de la page 12)

construire des maisons de fortune. De telles constructions leurs bénévoles sont épuisés. construire des maisons de fortune. De telles constructions abritent à peine du soleil ou des regards des voisins.

Alors que certaines familles couchent encore à la belle étoile, d'autres commencent déjà à reconstruire une maison de terre en utilisant les excréments d'âne comme ciment. Les murs sont encore bas. Il faut commencer par façonner les briques qui seront séchées au soleil, puis empilées à raison de trois rangs à la fois; il faut ensuite les laisser sécher durant trois jours encore.

Comme nous nous trouvons en zone non planifiée, c'est-à-dire sur des terrains pour lesquels le gouvernement n'a pas accordé d'autorisation de séjourner, les habitations ne sont que provisoires ou, autrement dit, illégales. La plupart des personnes qui ont perdu leur maison vivent illégalement et c'est précisément à eux que les donateurs veulent faire parvenir leur aide. Pouvoir aider à la reconstruction de maisons, apporter à chaque famille des couvertures, des ustensiles pour faire la cuisine et pour manger, les approvisionner en eau potable et en médicaments de base est le souhait de tous, mais ce chemin sera long et semé d'embûches.

Les œuvres d'entraide ne peuvent pas bâtir des maisons illégalement comme le font les particuliers; en revanche, elles jouissent d'une meilleure audience que ces derniers auprès des autorités. Le gouvernement soudanais est en train d'élaborer un projet et de fixer une marche à suivre pour permettre aux réfugiés, un million de personnes, de s'installer définitivement; son rêve serait bien sûr de renvoyer chez elles ces populations qui ont afflué vers la capitale, mais cela est utopique. Il serait plus réalisable d'octroyer des terrains pour de petites communautés dans les environs de Khartoum, de les pourvoir de l'infrastructure nécessaire (eau, routes, bus, administration, marché, écoles, services médicaux, etc.) et de mettre à disposition quelques terrains agri-

coles. Les œuvres d'entraide internationales peuvent apporter leur concours à ce type de projets.

L'autre projet du gouvernement consiste à mettre sur pied des centres le long des routes de l'exode afin d'arrêter le flux des réfugiés loin de Khartoum et de faire en sorte que ces derniers s'établissent à ces endroits. Etant donné qu'il s'agit d'agriculteurs, il sera indispensable de leur procurer des terres et des outils pour que, tout simplement, ils puissent vivre.

La porte doit rester ouverte

Les problèmes du pays, guerre, sécheresse, pauvreté, se manifestent par un afflux illégal de réfugiés à la périphérie de la capitale et cette ceinture de misère se referme sur Khartoum. C'est pourquoi il est dans son intérêt de trouver une solution très rapidement.

Les inondations qui on sévi au mois d'août ont rendu l'opinion publique attentive, dans de nombreuses parties du monde, aux problèmes que connaît le sud du Soudan; mais il est à souhaiter que les articles parus aient également incités les hommes à réfléchir au sort des populations moins bien loties sur la planète.

Cette catastrophe a ouvert aux organisations humanitaires l'accès aux personnes déplacées dans la périphérie de Khartoum. Les nations riches ont collecté des fonds pour l'aide d'urgence et la reconstruction. Les œuvres d'entraide, à qui ces fonds ont été confiés, multiplieront les efforts pour que, après la période de crise, la porte ne soit pas tout simplement refermée. Elles doivent être les médiatrices d'une politique des réfugiés à visage humain, afin de pouvoir, sur cette base, apporter une aide efficace au travail de reconstruction. □